

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/Saint-Yves-19-mai.html>



Saint Yves - 19 mai

- Qui sommes-nous ? - Patrimoine - Saints et saintes de nos églises -



Date de mise en ligne : samedi 19 mai 2018

Copyright © Erquy-PléneufParoisses catholiques - Tous droits réservés

Près de Tréguier en Bretagne, l'an 1303, saint Yves, prêtre, qui, dans sa charge d'officiel, rendit la justice sans faire acception de personnes, favorisa la concorde, défendit pour l'amour du Christ les causes des orphelins, des veuves et des pauvres et accueillit chez lui les miséreux.

Martyrologe romain

Yves Hélory, prêtre et juge en Bretagne (1303)

Il était le fils d'un chevalier breton. Orphelin très jeune, il est élevé par sa mère [1]. Puis il s'en vient à l'Université de Paris. Très doué, il y étudie les arts, c'est-à-dire les lettres, la théologie pour être prêtre, et le droit. Ayant parachevé ses études dans la prestigieuse faculté de droit d'Orléans, il revient au pays. On le nomme à la fois curé de Trédrez, petite paroisse près de Saint Michel en Grèves et official (juge ecclésiastique) à Tréguier. Saint Yves - Cathédrale de Tréguier Sous l'influence de moines franciscains avec qui il a de longues discussions sur la perfection et la pauvreté, il se décide à partager ses ressources avec les pauvres. Juge, il assume ses fonctions dans un esprit de conciliation et de justice et, gratuitement, se fait le conseiller ou le défenseur des plaideurs démunis, gardant, sous les attaques parfois acerbes de ses collègues d'en face, une joyeuse égalité d'humeur. Fidèle à l'exemple des saints, saint Martin entre autres, à une vie de prière centrée sur l'Eucharistie et l'étude de l'Écriture Sainte, il s'adonne aussi à la prédication, souvent dans plusieurs paroisses le même jour, et à l'assistance spirituelle. Sa maison, le manoir de Minihy, devient un abri pour les pauvres. On l'appelle 'le prêtre saint'. Après sa mort, il connaîtra un culte populaire très fervent, en Bretagne et bien au-delà. A l'entrée de Pordic, près de la 4 voies, le village de Saint-Halory rappelle que la soeur de Saint Yves, Azou Hélorouy épousa en 1285 un noble pordicais, Yves Conen. Ce beau-frère de Erwan fut cité comme témoin lors du procès de canonisation. Et quel procès ! les très nombreux témoignages reçus par les Commissaires du Pape sont recensés dans un volumineux document. L'enquête fut méticuleuse ; la vie du saint fut épluchée, et chose étonnante, des personnes ressuscitées par Yves vinrent témoigner . La Cause retiendra 79 miracles.

Mais qui fut à l'origine de ce procès ? le pape Jean XXII , le 26 février 1330.

En 1947, pour le 6e centenaire de la canonisation, en véritable apothéose eurent lieu des festivités internationales à Tréguier. Parmi la vingtaine d'évêques, on remarque le nonce apostolique en France Mgr Roncalli, qui prendra le nom de Jean XXIII à son élection au Saint-Siège. Simple coïncidence ou rappel providentiel d'un moment de Grâce ? <http://cplittoralouest.catholique.fr/Na-n-eus-ket-en-Breiz>

« La renommée d'Yves Hélyor de Kermartin est mondiale. Le 19 mai 1947, le VIe centenaire de sa canonisation par Clément VI (19 mai 1347) attirait à Tréguier, où la basilique-cathédrale garde son tombeau et ses reliques, cent mille pèlerins 'de toute nation et de toute langue', deux cardinaux, le nonce apostolique, de nombreux archevêques et évêques, des centaines de prêtres, les représentants officiels du gouvernement français et de plusieurs gouvernements étrangers, les délégués des universités, des barreaux de France, de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, d'Angleterre, des Etats-Unis... Cet invraisemblable triomphe, suite et prélude à beaucoup d'autres, est la preuve de l'extraordinaire survie de Saint-Yves. Depuis plus de 600 ans, sa mémoire est en bénédiction. Pourquoi cet humble prêtre breton a-t-il laissé après lui un tel rayonnement ? » *"Juge intègre, avocat des pauvres, des veuves et des orphelins, providence de tous les nécessiteux, Yves Hélyor fut aussi le modèle des pasteurs : prédicateur infatigable, il parcourut les campagnes, bouleversant les foules par le feu de sa parole et le rayonnement de sa vie. A sa mort, le 19 mai 1303, son tombeau ne tarda pas à devenir un véritable centre de pèlerinage" Il n'est*

guère de paroisse en Bretagne où le culte de saint Yves ne soit rappelé par une statue ou un vitrail."

<https://diocese-quimper.fr/fr/se-ressourcer/les-saints/story/967/saint-yves>

Il fut canonisé le 19 mai 1347 par le pape Clément VI.

Voir également :

<http://fonds-saintyves.fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves_H%C3%A9lory_de_Kermartin

<http://cplittoralouest.catholique.fr/La-modernite-de-Saint-Yves.html>

Message du Pape à Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint Yves, le 19 mai 2003.

À Monseigneur Lucien FRUCHAUD, Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

1. Le 19 mai 2003, le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier célèbre le septième centenaire du dies natalis d'Yves Hélyory de Kermartin, fils de la Bretagne. À l'occasion de cet événement, qui se situe dans le cadre d'une année consacrée à saint Yves, je m'unis à vous par la prière, ainsi qu'à toutes les personnes rassemblées à l'occasion des festivités et à tous vos diocésains, me souvenant avec émotion de mon passage en terre bretonne, à Sainte-Anne d'Auray en 1996. J'apprécie l'accueil et le soutien réservés par les Autorités locales aux différentes manifestations religieuses ; je sais gré au barreau de Saint-Brieuc d'avoir, à cette occasion, suscité une série de réflexions sur les questions juridiques. Cela témoigne du grand intérêt de la société civile pour une figure qui a su associer une fonction sociale et une mission ecclésiale, puisant dans sa vie spirituelle la force pour l'action, ainsi que pour l'unification de son être.

2. Le 19 mai 1347, le Pape Clément VI élevait Yves Hélyory à la gloire des autels. Le témoignage du petit peuple des campagnes, recueilli lors de son procès de canonisation, est sans aucun doute le plus bel hommage qui puisse être rendu à celui qui consacra toute sa vie à servir le Christ en servant les pauvres, comme magistrat, comme avocat et comme prêtre. Saint Yves s'est engagé à défendre les principes de justice et d'équité, attentif à garantir les droits fondamentaux de la personne, le respect de sa dignité première et transcendante, et la sauvegarde que la loi doit lui assurer. Il demeure pour tous ceux qui exercent une profession juridique, et dont il est le saint patron, le chantre de la justice, qui est ordonnée à la réconciliation et à la paix, pour tisser des relations nouvelles entre les hommes et entre les communautés, et pour édifier une société plus équitable. Je rends grâce pour l'exemple lumineux qu'il donne aujourd'hui aux chrétiens et plus largement à tous les hommes de bonne volonté, les invitant à marcher sur les chemins de la justice, du respect du droit et de la solidarité envers les plus pauvres, dans le but de servir la vérité et de participer à « une nouvelle imagination de la charité » (Novo millennio ineunte, n. 50).

3. Saint Yves choisit aussi de se dépouiller progressivement de tout pour être radicalement conformé au Christ, voulant le suivre dans la pauvreté, afin de contempler le visage du Seigneur dans celui des humbles auxquels il a cherché à s'identifier (cf. Mt 25). Serviteur de la Parole de Dieu, il la médita pour en faire découvrir les trésors à tous

ceux qui cherchent l'eau vive (cf. Is 41, 17). Il parcourut inlassablement les campagnes pour secourir matériellement et spirituellement les pauvres, appelant ses contemporains à rendre témoignage au Christ Sauveur par une existence quotidienne de sainteté. Une telle perspective permit à « l'annonce du Christ d'atteindre les personnes, de modeler les communautés, d'agir en profondeur par le témoignage des valeurs évangéliques sur la société et sur la culture » (Novo millennio ineunte, n. 29).

4. Les valeurs proposées par saint Yves conservent une étonnante actualité. Son souci de promouvoir une justice équitable et de défendre le droit des plus pauvres invite aujourd'hui les artisans de la construction européenne à ne négliger aucun effort pour que les droits de tous, notamment des plus faibles, soient reconnus et défendus. L'Europe des droits humains doit faire en sorte que les éléments objectifs de la loi naturelle demeurent la base des lois positives. En effet, saint Yves fondait sa démarche de juge sur les principes du droit naturel, que toute conscience formée, éclairée et attentive, peut découvrir au moyen de la raison (cf. S. Thomas d'Aquin, Somme théologique I-II, q. 91, a. 1-2), et sur le droit positif, qui puise dans le droit naturel ses principes fondamentaux grâce auxquelles on peut élaborer des normes juridiques équitables, évitant ainsi que ces dernières soient un pur arbitraire ou le simple fait du prince. Par sa façon de rendre la justice, saint Yves nous rappelle aussi que le droit est conçu pour le bien des personnes et des peuples, et qu'il a comme fonction primordiale de protéger la dignité inaliénable de l'individu dans toutes les phases de son existence, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle. De même, ce saint breton avait soin de défendre la famille, dans les personnes qui la composent et dans ses biens, montrant que le droit joue un rôle important dans les liens sociaux, et que le couple et la famille sont essentiels à la société et à son avenir.

La figure et la vie de saint Yves peuvent donc aider nos contemporains à comprendre la valeur positive et humanisante du droit naturel. « Une conception authentique du droit naturel, entendu comme protection de la dignité éminente et inaliénable de tout être humain, est garante de l'égalité et donne un contenu véritable aux Â« Droits de l'homme Â» » (Discours aux participants de la VIIIe Assemblée générale de l'Académie pontificale pour la vie, 27 février 2002, n. 6). Pour cela, il faut donc poursuivre les recherches intellectuelles afin de retrouver les racines, la signification anthropologique et le contenu éthique du droit naturel et de la loi naturelle, dans la perspective philosophique de grands penseurs de l'histoire, tels Aristote et saint Thomas d'Aquin. Il revient en particulier aux juristes, à tous les hommes de lois, aux historiens du droit et aux législateurs eux-mêmes d'avoir toujours, comme le demandait saint Léon le Grand, un profond « amour de la justice » (Sermon sur la Passion, 59) et de chercher à asseoir toujours leurs réflexions et leurs pratiques sur des principes anthropologiques et moraux qui mettent l'homme au centre de l'élaboration du droit et de la pratique juridique. Cela fera apparaître que toutes les branches du droit sont un service éminent des personnes et de la société. Dans cet esprit, je me réjouis que des juristes aient profité de l'anniversaire de saint Yves pour organiser successivement deux colloques sur la vie et le rayonnement de leur saint patron, et sur la déontologie des avocats européens, manifestant ainsi leur attachement à une recherche épistémologique et herméneutique de la science et de la pratique juridiques.

5. « N'an neus ket en Breiz, n'an neus ket unan, n'an neus ket eur Zant evel Zan Erwan », « Il n'y a pas en Bretagne, il n'y en a pas un seul, il n'y a pas un saint pareil à saint Yves ». Ces paroles, extraites du cantique à saint Yves, manifestent toute la ferveur et la vénération par lesquelles les foules de pèlerins, unis à leurs évêques et à leurs prêtres, mais aussi tous les magistrats, avocats, juristes, continuent à honorer aujourd'hui celui que la pitié populaire a surnommé « le père des pauvres ». Puisse saint Yves les aider à réaliser pleinement leurs aspirations à pratiquer et à exercer la justice, à aimer la miséricorde et à marcher humblement avec leur Dieu (cf. Mi 6, 8) !

6. En ce mois de Marie, je vous confie, Monseigneur, à l'intercession de Notre-Dame du Rosaire. Je demande à Dieu de soutenir les prêtres, pour qu'ils soient des témoins saints et droits de la miséricorde du Seigneur, et qu'ils fassent découvrir à leurs frères la joie qu'il y a à mener une existence personnelle et professionnelle dans la rectitude morale. Je prie aussi saint Yves de soutenir la foi des fidèles, notamment des jeunes, afin qu'ils n'aient pas peur de répondre généreusement aux appels du Christ à le suivre dans la vie sacerdotale ou la vie consacrée, heureux d'être des serviteurs de Dieu et de leurs frères. J'encourage les séminaristes et l'équipe animatrice du Grand Séminaire Saint-Yves de Rennes à prier dans la confiance leur saint patron, spécialement en cette période préparatoire aux

ordinations diaconales et sacerdotales. Je confie enfin au Seigneur tous ceux qui ont une charge juridique ou judiciaire dans la société, pour qu'ils remplissent toujours leur mission dans une perspective de service.

Je vous accorde une affectueuse Bénédiction apostolique, ainsi qu'à Monsieur le Cardinal Mario Francesco Pompedda, mon Envoyé spécial, à tous les évêques présents, aux prêtres, aux diacres, aux religieux, aux religieuses, aux personnes qui participent au Colloque historique et juridique, aux diverses Autorités présentes et à tous les fidèles réunis à Tréguier à l'occasion de cette commémoration.

Du Vatican, le 13 mai 2003.

IOANNES PAULUS II

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana

<dl class='spip_document_1505 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

message du pape à Mgr Fruchaud - 200 ans naissance de St Yves

[1] La mère de saint Yves, Azou du Quinquis, était une femme très pieuse qui aimait répéter à son fils : 'Vivez mon fils de telle manière à devenir un saint'. Tourisme catholique en Côtes d'Armor.